

LES PROPOSITIONS DU COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE POUR 2012

500 000 PERSONNES EMPLOYÉES
DANS LES STRUCTURES
D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
D'ICI 5 ANS





LE COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE SE MOBILISE POUR CHANGER D'ÉCHELLE EN 2012

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) mettent en place depuis 35 ans des activités innovantes favorisant l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, avec pour but le retour sur le marché du travail classique.

Elles proposent chaque année 275 000 contrats ou missions à des personnes éloignées de l'emploi et apportent des solutions différentes et complémentaires à ces publics. Nos structures ont prouvé leur efficacité, la qualité de la réponse de l'IAE s'est renforcée, mais sa volumétrie reste trop faible par rapport aux besoins en termes d'accès à l'emploi et de cohésion sociale.

Aujourd'hui, 8 millions de personnes sont sans emploi ou en activité précaire, 1,7 million de personnes font face au chômage de longue durée. Face à cette demande sociale, le collectif des réseaux de l'IAE se mobilise : notre ambition est de changer d'échelle pour garantir l'accès ou le retour à l'emploi à 500 000 personnes d'ici 5 ans. Le défi est à la hauteur des enjeux : nous avons besoin de tous les soutiens et d'un véritable engagement politique structurant et non conjoncturel.

L'heure n'est plus à l'expérimentation, mais aux choix et à la responsabilité. Ce changement d'échelle dépend d'une politique concertée, d'une juste allocation des ressources et d'un renforcement de nos capacités de développement économique et d'innovation sociale.

Les SIAE sont des structures innovantes qui participent activement au développement économique et social des territoires en créant des richesses durables, de l'activité et de l'emploi. Elles permettent à des personnes de rejoindre le monde du travail en exerçant une activité non délocalisable : elles créent ainsi des ponts nécessaires entre développement économique et insertion des personnes.

L'emploi, la formation, la sécurisation des parcours professionnels, la situation des chômeurs de longue durée et des jeunes : ces thèmes sont au cœur de préoccupations politiques en ce début d'année 2012. L'insertion par l'activité économique est un modèle qui peut participer à une politique publique de l'emploi active, efficace, et faire front face à l'intensité du chômage aujourd'hui.

1

RÉNOVER LA GOUVERNANCE POUR UNE POLITIQUE FORTE DE L'INSERTION

Constats

Le pilotage de l'IAE à bout de souffle

La gouvernance de l'insertion n'est pas à la hauteur des enjeux de la lutte contre l'exclusion:

- il n'existe à ce jour pas (ou peu) de partenariats entre les différents acteurs, pas (ou peu) de politiques territoriales concertées (PDIAE, PTI...),
- un objectif phare du Grenelle de l'insertion, à savoir la redynamisation des CDIAE n'est pas atteint,
- le secteur de l'IAE n'est pas intégré dans les politiques globales de développement économique, d'emploi et de formation.

Objectifs

L'IAE relève d'une responsabilité collective : sa gouvernance doit en être le reflet

Il s'agit de faire de l'Etat un partenaire de notre ambition, pour redonner du sens et de la force politique à la dimension cohésion sociale.

Pour y parvenir, il faut aboutir à une gouvernance rénovée associant toutes les parties prenantes de l'insertion pour co-construire une action partagée et efficace.

Nos solutions ont prouvé leur efficacité, des moyens existent, il s'agit désormais de rénover la gouvernance afin d'élaborer une politique volontariste et de déployer l'insertion par l'activité économique.

Propositions

Élargir la gouvernance à toutes les parties prenantes de la cohésion sociale

- Créer à l'échelle nationale une instance partenariale unique, de type GIP ou agence, visant à rassembler les acteurs pour une prise de décision concertée, responsable, collective au service d'une politique forte de l'emploi.
- Associer toutes les parties prenantes de l'insertion à la mise en place, la gouvernance et le pilotage de cette instance : Europe, Etat, collectivités territoriales, partenaires sociaux, acteurs de l'insertion.
- Cette instance aurait trois fonctions :
 - Élaborer avec les partenaires le plan de développement de l'insertion,
 - Mobiliser auprès de l'ensemble des partenaires les fonds nécessaires,
 - Piloter le plan au niveau opérationnel et financier.

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS RESPONSABLES

Constats

Les achats socialement responsables et le recrutement sur les métiers en tension sont un appel d'air pour l'insertion

Le développement de démarches de RSE, la mise en œuvre de clauses sociales par les collectivités et l'Etat sont autant d'opportunités pour répondre à la demande sociale, notamment au travers de l'IAE. Les achats courants de l'Etat représentent 1,2 milliard d'euros¹. Or, en 2010, les clauses sociales ne représentaient que 2,5% des achats publics².

L'IAE est déjà très impliquée dans le développement des territoires, et concernée par les trois piliers du développement durable. Elle apporte des réponses à forte plus-value qu'il convient de démultiplier.

¹ Rapport de JB de Foucauld : potentiel de 20 000 ETP pour la seule commande publique (calcul 2009 actualisé par l'Avisé)

² Recensement 2010 de l'OEAP

Objectifs

Soutenir des dynamiques plus fortes entre entreprises, collectivités et SIAE

Les objectifs fixés par le législateur doivent être réaffirmés, tout comme la capacité des SIAE d'y répondre.

Les SIAE sont des passerelles vers le marché du travail. L'insertion est par définition liée au secteur économique « classique ». Les liens avec les entreprises doivent être renforcés, dans l'objectif :

- de créer de l'activité et des emplois dans les territoires,
- de qualifier les personnes pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises : 38% des prévisions d'embauche sont assorties de difficulté de recrutement¹.

¹ Enquête de Pôle emploi, avril 2011

Propositions

Valoriser et développer l'offre de l'IAE

- Formaliser les partenariats avec les entreprises et les grands groupes pour le développement des achats socialement responsables et des démarches de RSE.
- Faire de l'insertion une priorité dans la conclusion d'achats responsables.
- Construire et renforcer les « passerelles emploi » avec les entreprises et les collectivités pour le recrutement sur les métiers en tension.
- Accompagner l'intégration des personnes issues des structures d'insertion au sein des entreprises et accompagner le couple employé/employeur sur la durée.
- S'appuyer sur le cadre réglementaire pour atteindre les objectifs déjà fixés par l'Etat en matière de clauses sociales : 10% des achats publics en 2012¹.
- Développer les Pôles territoriaux de coopération économique.

¹ Circulaire du Premier ministre du 3 décembre 2008 sur l'Etat exemplaire

GARANTIR UNE LOGIQUE DE RESPONSABILITÉ ET D'EFFICIENCE BUDGÉTAIRE

Constats

L'IAE est bridée par des financements inadaptés

Le budget de l'IAE reste inchangé malgré une augmentation de 27,8% du chômage de longue durée depuis trois ans ¹. Une expérimentation menée en 2010 avec la DGEFP a montré l'existence d'un déficit de financement public de 3 600 euros en moyenne par poste d'insertion, toutes SIAE confondues.

Les solutions proposées par l'IAE sont insuffisamment soutenues dans les politiques publiques de l'emploi. La mission sociale des SIAE est ainsi bridée malgré son efficacité pour requalifier les personnes éloignées de l'emploi.

¹ Source : DARES, chômage de plus d'un an entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2011

Objectifs

Réorienter les fonds en faveur de l'insertion par l'activité économique

La répartition et l'utilisation des moyens existants doivent être optimisées.

Les structures de l'IAE offrent des solutions, accompagnent, forment (acquisition de savoir-faire, savoir-être, compétences de base ou technique) des personnes éloignées de l'emploi. A ce titre, leur action entre dans le champ d'application de certains fonds alloués justement à la formation et à l'accompagnement comme le Fonds paritaire de sécurisation des parcours (FPSPP). Une réorientation plus judicieuse est nécessaire.

Propositions

Évaluer et allouer les financements de l'insertion et de la formation

- Faire l'inventaire de l'ensemble des moyens disponibles
- Évaluer les politiques publiques et les dispositifs paritaires de l'emploi à l'aune de leur efficacité (efficacité budgétaire, intensité de formation ou d'insertion, etc.)
- Élargir les financements du public au paritaire, élargir les financements à l'accompagnement et à la formation.
- Intensifier la place de l'insertion dans les futurs programmes opérationnels 2014-2020 de la Commission européenne
- Instaurer une logique pluriannuelle de financements pour permettre aux SIAE d'avoir une vision budgétaire sur le long terme
- Intégrer la participation des salariés en insertion dans la conception et l'évaluation des politiques publiques de l'emploi

LE COLLECTIF DES RÉSEAUX DE L'IAE

3 500
STRUCTURES
DE L'IAE

275 000
CONTRATS
PAR AN

2 MILLIARDS D'€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

Contact : Joséphine Labroue
01 53 27 34 88 – josephine.labroue@cnei.org

